

## Les inscrits à France Travail dans les Bouches-du-Rhône au 2<sup>e</sup> trimestre 2025

En moyenne au 2<sup>e</sup> trimestre 2025, dans les Bouches-du-Rhône, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 216 870 (catégories A, B, C, D, E). Au 2<sup>e</sup> trimestre 2025, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 10 538 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 34 660 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

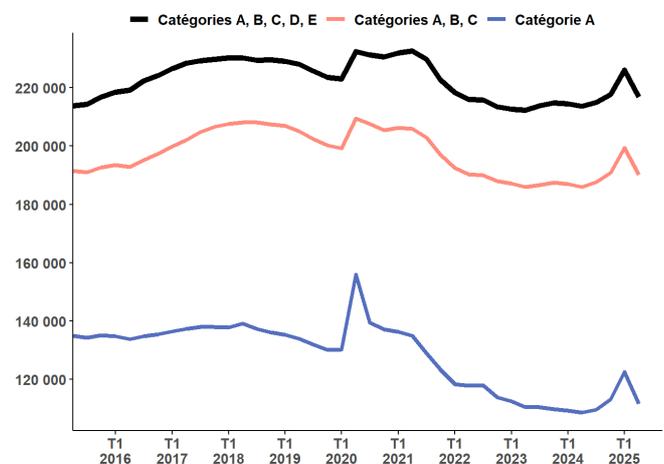
En moyenne au 2<sup>e</sup> trimestre 2025, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 190 220. Parmi eux, 111 590 sont sans emploi (catégorie A) et 78 630 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2025, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) baisse de 4,1 % (-9 180) et croît de 1,5 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C diminue de 4,6 % (-9 190) sur le trimestre et augmente de 2,3 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue de 9,0 % (-11 020) ce trimestre et augmente de 2,8 % sur un an.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, au 2<sup>e</sup> trimestre 2025, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social baisse de 2,6 % (-14 150). Pour les catégories A, B, C il diminue de 2,9 % (-13 660). En catégorie A, il diminue de 6,8 % (-19 420) ce trimestre.

**GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A**

Bouches-du-Rhône  
Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO)



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

### Avertissements

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales et les personnes en situation de handicap suivies par Cap'Emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont mis à disposition pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail. Ces évolutions répondent aux recommandations du groupe de travail du [Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#). Au premier semestre 2025, les évolutions sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions. Entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> trimestre 2025, les changements des règles d'actualisation ont un impact à la baisse sur le nombre d'inscrits en catégorie A, un impact à la hausse sur les effectifs en catégories B et C, ainsi que sur les sorties des catégories A, B, C.

En juin 2025, le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations est entré en vigueur. Sans la mise en application de ce décret, le nombre moyen d'inscrits en catégories A et A, B, C aurait été moins élevé (voir avertissement p.2).

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail. Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf encadré page de la publication régionale 8).

Prochaine parution, le mardi 28 octobre 2025 : Les inscrits à France Travail Provence-Alpes-Côte d'Azur au 3<sup>e</sup> trimestre 2025.

## Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Bouches-du-Rhône, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2024	1er trimestre 2025	2e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
<b>Bouches-du-Rhône</b>					
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	108 550	122 610	111 590	-9,0	2,8
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte (catégorie B)	27 930	27 220	27 770	2,0	-0,6
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue (catégorie C)	49 560	49 580	50 870	2,6	2,6
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	186 030	199 410	190 220	-4,6	2,3
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	12 550	12 460	12 850	3,1	2,4
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	15 080	14 180	13 810	-2,6	-8,4
Inscrits ni en attente d'orientation, ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E)	213 670	226 050	216 870	-4,1	1,5
<b>Inscrits en parcours social (catégorie F, données brutes)</b>		<b>1 536</b>	<b>10 538</b>	<b>586,1</b>	
<b>Inscrits en catégorie d'attente (catégorie G, données brutes)</b>		<b>33 176</b>	<b>34 660</b>	<b>4,5</b>	
<b>Région Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>					
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	250 970	283 590	264 170	-6,8	5,3
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte (catégorie B)	70 130	67 910	69 560	2,4	-0,8
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue (catégorie C)	124 610	124 850	128 960	3,3	3,5
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	445 710	476 350	462 690	-2,9	3,8
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	29 660	29 550	30 020	1,6	1,2
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	40 720	38 660	37 700	-2,5	-7,4
Inscrits ni en attente d'orientation, ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E)	516 090	544 560	530 410	-2,6	2,8
<b>Inscrits en parcours social (catégorie F, données brutes)</b>	<b>0</b>	<b>2 457</b>	<b>13 623</b>	<b>454,5</b>	<b>0,0</b>
<b>Inscrits en catégorie d'attente (catégorie G, données brutes)</b>	<b>0</b>	<b>61 966</b>	<b>67 072</b>	<b>8,2</b>	<b>0,0</b>

\* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; \*\* Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

### Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et des sanctions

Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à France Travail (FT) en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) sont affectés par deux changements (Consulter le [chiffrage national](#)) :

- **Les règles d'actualisation ont été modifiées** : Entre janvier 2025 et mars 2025, tant qu'elles n'ont pas signé leur contrat d'engagement, les personnes non indemnisables s'inscrivant à FT, n'avaient pas à s'actualiser. Elles étaient inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Au 1er trimestre 2025, cela a un impact à la hausse sur le nombre d'inscrits en catégorie A, à la baisse sur les inscrits en catégories B et C (étant dispensés d'actualisation, ces inscrits non indemnisables ne déclarent pas d'activité réduite) et à la baisse sur les sorties des catégories A, B, C. Cette évolution a un effet à la hausse sur le nombre d'inscrits en catégories A, B, C. Depuis avril 2025, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnisables n'ayant pas signé leur contrat d'engagement concerne uniquement les premières inscriptions à FT. Entre le 1er et le 2e trimestre 2025, ces changements ont un impact à la baisse sur le nombre d'inscrits en catégorie A, et à la hausse sur les effectifs en catégories B et C, ainsi que sur les sorties des catégories A, B, C.

- **Le régime de sanctions évolue** avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail en juin 2025.

## Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C et A

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Bouches-du-Rhône, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2024	1er trimestre 2025	2e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
<b>Ensemble de la catégorie ABC</b>	<b>186 030</b>	<b>199 410</b>	<b>190 220</b>	<b>-4,6</b>	<b>2,3</b>
Moins de 25 ans	22 220	28 340	25 080	-11,5	12,9
Entre 25 et 49 ans	113 600	119 230	115 520	-3,1	1,7
50 ans et plus	50 210	51 840	49 620	-4,3	-1,2
<b>Ensemble de la catégorie A</b>	<b>108 550</b>	<b>122 610</b>	<b>111 590</b>	<b>-9,0</b>	<b>2,8</b>
Moins de 25 ans	13 680	19 960	16 430	-17,7	20,1
Entre 25 et 49 ans	64 950	70 910	65 920	-7,0	1,5
50 ans et plus	29 920	31 740	29 240	-7,9	-2,3

\* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; \*\* Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

## Ancienneté en catégories A, B, C

**TABLEAU 3 | Ancienneté en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi**

Bouches-du-Rhône, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2024	1er trimestre 2025	2e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
<b>Bouches-du-Rhône</b>					
Demandeurs d'emploi en catégories A,B,C	186 030	199 410	<b>190 220</b>	-4,6	2,3
<b>Moins de 1 an</b>	<b>106 150</b>	<b>117 490</b>	<b>109 830</b>	<b>-6,5</b>	<b>3,5</b>
Moins de 3 mois	41 820	48 590	<b>41 560</b>	-14,5	-0,6
De 3 mois à moins de 6 mois	27 780	30 090	<b>29 320</b>	-2,6	5,5
De 6 mois à moins de 12 mois	36 550	38 820	<b>38 950</b>	0,3	6,6
<b>Un an ou plus</b>	<b>79 890</b>	<b>81 910</b>	<b>80 390</b>	<b>-1,9</b>	<b>0,6</b>
De 1 an à moins de 2 ans	36 800	37 430	<b>37 210</b>	-0,6	1,1
De 2 ans à moins de 3 ans	15 480	17 230	<b>16 640</b>	-3,4	7,5
3 ans ou plus	27 610	27 250	<b>26 540</b>	-2,6	-3,9
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus	42,9 %	41,1 %	<b>42,3 %</b>	1,2 pt	-0,7 pt
<b>Région Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>					
Demandeurs d'emploi en catégories A,B,C	445 710	476 350	<b>462 690</b>	-2,9	3,8
Un an ou plus	187 350	192 020	<b>192 490</b>	0,2	2,7
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus	42,0 %	40,3 %	<b>41,6 %</b>	1,3 pt	-0,4 pt

\* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; \*\* Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.  
*En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux*

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

## Entrées et sorties de catégories A, B, C

**TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C**

Bouches-du-Rhône, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2024	1er trimestre 2025	2e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
<b>Bouches-du-Rhône</b>					
Entrées en catégories A,B,C	19 740	21 290	<b>25 300</b>	18,8	28,2
Sorties de catégories A,B,C	19 940	18 860	<b>28 060</b>	48,8	40,7
<b>Région Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>					
Entrées en catégories A,B,C	48 260	52 200	<b>64 590</b>	23,7	33,8
Sorties de catégories A,B,C	48 380	45 990	<b>68 290</b>	48,5	41,2

\* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; \*\* Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.  
*En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux*

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.